



PENSION ALIMENTAIRE ENFANT MAJEUR

Par **PP75**, le **18/03/2025** à **14:26**

Bonjour, mon enfant de 22 ans a ouvert sa micro entreprise en 2023, malheureusement , il ne dégage pas encore de salaire, comme il vit chez sa mère, je n'ai aucun écho de sa part sur la situation.

je continue de payer la pension alimentaire.

j'ai fait le point avec mon fils et je ai dit qu'il devait trouver du travail. le contrat a duré 2 mois et là retour à la case départ.

je ne sais pas quoi faire car ça n' a pas l'air d'inquieter sa mère.

Il ne prend rien en charge chez sa mère car pas de revenu par contre il s'organise deux fois pas an des vacances entre amis.(à sa charge grace a des anciens jobs d'été).

Je suis dans l'incompréhension car finalement je paie une pension , il ne participe a rien mais a de l'argent pour partir en vacances, la belle vie.

Que dois-je faire ?

Par **Zénas Nomikos**, le **20/03/2025** à **12:30**

Bonjour,

vous pouvez écrire au JAF.